

Dévoilement de nouveaux détails du budget de l'Ontario pour 2010

48 millions de dollars pour les besoins urgents des personnes ayant une déficience intellectuelle

Nous avons de nouveaux détails à vous communiquer en ce qui concerne le financement promis dans le [Budget de 2010 de l'Ontario](#) pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le budget prévoyait 36,3 millions de dollars pour le soutien et les services essentiels dont les personnes atteintes d'une déficience intellectuelle ont un besoin urgent. De cette somme totale, 23,8 millions de dollars doivent servir à assurer un financement stable pour les personnes qui recevaient déjà des services en date du 31 mars 2010, et 12,5 millions sont destinés à assurer du soutien et des services en 2010-2011 aux personnes sur des listes d'attente qui en ont un besoin urgent, y compris les jeunes adultes qui quittent le système de bien-être de l'enfance.

Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer d'autres bonnes nouvelles. Le gouvernement s'est engagé à verser la somme additionnelle de 12,5 millions de dollars en 2011-2012 pour poursuivre la prestation de ces services l'année durant. Cet engagement supplémentaire vient porter la somme totale du financement promis par le gouvernement à 48,8 millions de dollars.

Du montant destiné aux personnes sur des listes d'attente qui ont un besoin urgent de soutien, 3 millions de dollars sont réservés à [l'initiative d'aide Passeport pour l'intégration communautaire](#). Comme pour tous les nouveaux montants affectés aux services cette année, on vise principalement à venir en aide aux personnes qui ont des besoins immédiats et à éviter le recours à des services encore plus intensifs et plus coûteux. L'initiative d'aide Passeport pour l'intégration communautaire est un bon exemple de mécanisme qui permet de répondre aux besoins des gens tout en les aidant à demeurer chez eux, qui favorise l'autonomie et, dans certains cas, qui évite le recours à des services plus intensifs comme les soins en établissement.

Ce nouveau financement permettra à 260 autres jeunes adultes de participer à des activités qui correspondent à leurs intérêts et à leurs aptitudes.

Le gouvernement a augmenté le financement de l'initiative d'aide Passeport pour l'intégration communautaire chaque année depuis 2005. Ce dernier engagement portera à 33 millions de dollars l'investissement annuel du gouvernement dans cette initiative, dont bénéficient plus de 2 700 jeunes adultes.

Foire aux questions

Q: Quand les organismes recevront-ils le financement?

R: Une part de ce financement est destinée à des personnes qui reçoivent déjà du soutien et des services. Les responsables des processus de planification locaux nous conseilleront sur l'utilisation du reste de ces fonds pour les personnes sur des listes d'attente qui ont des besoins urgents. Les organismes fournisseurs recevront ensuite leur financement lorsque les ententes de services seront conclues.

Q: Qui peut être considéré comme une personne ayant un urgent besoin de soutien?

R: Une personne atteinte d'une déficience intellectuelle peut être considérée comme ayant un urgent besoin de soutien si, par exemple :

- elle a atteint l'âge adulte et n'est plus admissible aux services de bien-être de l'enfance;
- ses parents vieillissent et ne sont plus en mesure de s'occuper d'elle;
- elle a des besoins complexes qui demandent des services spécialisés, par exemple des problèmes de comportement graves;
- sa santé est fragile.

Initiative d'aide passeport pour l'intégration communautaire

L'Initiative d'aide Passeport pour l'intégration communautaire aide les jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle qui ont quitté l'école à trouver d'autres manières de participer à la vie de leur communauté. Cette initiative vise à :

- faciliter la transition de l'école à la vie d'adulte dans la collectivité
- encourager l'autonomie
- inculquer des aptitudes sociales, affectives et en participation communautaire
- encourager l'épanouissement personnel et l'éducation permanente.

Par le biais de cette initiative, les participants peuvent se voir accorder une aide financière pour des activités qui les aident à :

- s'épanouir sur le plan personnel
- utiliser les programmes communautaires
- développer des compétences liées au travail et au bénévolat
- adhérer à des clubs locaux
- atteindre leurs objectifs.

Les participants peuvent choisir :

- de recevoir de l'argent directement pour acheter eux-mêmes du soutien et des services
- d'obtenir du soutien et des services par le biais d'organismes communautaires
- d'obtenir du soutien et des services en combinant les deux approches.

Ministère des Services sociaux et communautaires,

Direction des services communautaires et des politiques en matière de déficience intellectuelle

Tél. : 416 327-4954 • Téléc. : 416 325-5554 • Tél. sans frais : 1 866 340-8881 • Téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.mcsc@css.gov.on.ca • Ce bulletin est aussi offert en ligne à : www.ontario.ca/communautaires